



2nde Pro avec procédure spécifique

Métiers de la sécurité

Etablissement concerné :

GUYANE LPO Elie Castor - KOUROU

Public concerné :

Tout élève de 3^{ème} de collège ou 3^{ème} prépa pro intéressé par la formation professionnelle considérée.
Des dossiers de candidatures issus de 2nde pourront également être examinés.
Ainsi que des élèves issus de CAP Agent de sécurité.

Pour information :

Le bac professionnel métiers de la sécurité est une formation pouvant permettre d'accéder aux différents métiers de la sécurité :

- sécurité privée (Agent de sécurité),
- sécurité civile (Sapeur-pompier),
- sécurité publique (Policier / Gendarme),
- Autre : Policier Municipal, Douanier, Militaire, Garde Champêtre, Agent Pénitentiaire...

ATTENTION : l'accès à ces métiers nécessite de remplir un certain nombre de conditions :

- des aptitudes physiques particulières seront vérifiées lors d'une visite médicale chez un médecin habilité (pour la sécurité civile et publique) et par l'obtention d'un certificat médical spécifique (pour les agents de sécurité incendie). Une bonne endurance à l'effort est également indispensable.
- seront examinés les facteurs de risques respiratoires (dont asthme), cardio-vasculaire et psychologiques.
- pour les métiers de la sécurité privée et de la sécurité publique, une enquête de moralité sera effectuée (Casier judiciaire et fichiers de gendarmerie et de police).

Dossier de candidature :

Composé

- d'une lettre de motivation
- de la fiche de candidature (formulaire procédure spécifique) ci-dessous
- de la photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente

Sectorisation :

Le recrutement est académique.

Transmission du dossier :

L'ensemble du dossier devra être transmis, par l'établissement d'origine, directement au lycée pour le 13 mai 2019
À l'adresse suivante : ce.9730308x@ac-guyane.fr

L'établissement où vous êtes scolarisé vous informera de l'avis porté sur votre candidature au plus tard le 31 mai 2019. Des entretiens se dérouleront fin mai (la semaine du 20 au 24 mai 2019).

Examen de la candidature :

Il se fait en deux temps :

1.) examen du dossier et présélection pour un entretien

Les élèves retenus, ainsi que l'établissement d'origine, sont informés de la date de l'entretien de motivation.

Les élèves non retenus sont avertis par un courrier à la famille et à l'établissement d'origine.

2.) entretien de motivation

Suite à l'entretien, un avis est transmis par le chef d'établissement

- au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) avant le 31 mai,
- aux établissements d'origine qui en avisent les élèves concernés avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Les familles expriment leurs vœux d'affectation par l'intermédiaire du dossier d'orientation et du dossier de demande d'affectation en 2nde.

Les directrices académiques des services de l'éducation nationale prononcent les affectations.

Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement faire transmettre son dossier complet par son établissement d'origine au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.

FICHE DE CANDIDATURE

pour l'admission en classe de

2nde professionnelle à procédure spécifique

Métiers de la sécurité

Etablissement d'origine	Etablissement demandé
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p><input type="checkbox"/> Lycée Polyvalent Elie Castor</p> <p>1 contre allée Bd BELLONY</p> <p>BP 803 – 97388 KOUROU Cedex</p>

Nom : _____ Prénom : _____

(En lettres majuscules)

Né(e) le : _____ à : _____

Age : _____ Sexe : masculin féminin

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Responsable légal

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

VOTRE SITUATION ACTUELLE

<input type="checkbox"/> Collégien en classe de 3 ^{ème}	<input type="checkbox"/> Elève de 3 ^{ème} prépa pro	<input type="checkbox"/> Lycéen voie GT <input type="checkbox"/> Lycéen voie pro Classe :	<input type="checkbox"/> Autre (CAP Agent de sécurité) (précisez)
--	--	---	--

<input type="checkbox"/> Brevet des Collèges (si diplôme déjà obtenu) Année
Autre parcours / autre diplôme.....

VOTRE SCOLARITE ANTERIEURE

Année	Classe	Etablissement	Diplôme obtenu

VOS ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Loisirs : _____
Sports : _____
Autres : _____

VŒUX D'ORIENTATION

Souhaitez-vous une place à l'internat ?

OUI

NON

INFORMATIONS

Comment avez-vous connu ce baccalauréat professionnel ?

Presse (*quel journal ?*) _____

Site Internet du lycée (dossier en ligne)

Relation(s) (précisez) _____

Journées Portes Ouvertes _____

Forums divers _____

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que ces métiers nécessitent des **aptitudes physiques particulières** qui seront vérifiées lors d'une visite médicale chez un médecin habilité (pour la sécurité civile et publique) et par l'obtention d'un certificat médical spécifique (pour les agents de sécurité incendie). Seront entre autres examinés les **facteurs de risques respiratoires** (dont asthme), **cardio-vasculaire et psychologiques**. Une **bonne endurance à l'effort** est également indispensable.

De plus, pour les métiers de la sécurité privée et de la sécurité publique, une **enquête de moralité** sera effectuée (vérification du casier judiciaire et des fichiers de la gendarmerie et de la police, ainsi qu'une étude d'environnement pour les concours).

En apposant ci-dessous votre signature, vous certifiez sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements fournis dans ce dossier :

Fait à : _____, le _____

Signature du candidat :

Signature du responsable légal :

Signature du chef d'établissement d'origine :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Une lettre de motivation explicitant les raisons pour lesquelles vous souhaitez intégrer le Bac Pro métiers de la sécurité ;
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année 2018/2019
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année 2017/2018



1. Tout dossier retourné incomplet ou hors délai sera systématiquement rejeté.

2. Le dépôt d'un dossier de candidature ne signifie ni admission systématique ni inscription dans l'établissement demandé. Il permet, après entretien, d'obtenir un avis (très favorable, favorable ou réservé) de la part de cet établissement.

3. La fiche « demande d'affectation en 2^{nde} » que vous devez ensuite déposer dans votre établissement d'origine doit comporter le vœu « Bac pro métiers de la sécurité »

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le : _____ Complet Incomplet

Avis de la commission : Très favorable Favorable

Candidature non retenue